

<b>Conseil Fédéral : 86</b>	
Date de Rédaction	19/03/2016
<b>Date de Validation</b>	19/03/2016
Date de Diffusion	31/03/2016
Rédacteur : Georges LE PALLEC	

Diffusion :

**Bureau exécutif**  
**Conseil fédéral**  
**Equipe Technique Nationale**  
**Présidents des Comités Régionaux**  
**Comités Régionaux et Départementaux**  
**Conseillers Techniques Sportifs**

N° Réf. : VB/VH/PG/EM/19/03/2016 - 86

**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL FEDERAL TELEPHONIQUE DU SAMEDI 19 mars 2016**  
**9h00 – 11h00**

	<b>Membres du Conseil Fédéral</b>	<b>Membres du BEX</b>	<b>Membres de droit</b>	<b>Invités</b>	<b>Représentant Membres Agréés</b>
<b>Présents</b>	B. AMIR-TAHMASSEB - M. BAUDRY V. BLANCHET – B. BOUFFINIER E. COMBES - E. GIRARD - A. LAMBERT D. LE BELLOUR – G. LYON F. SEILER - D. SOERENSEN J. ZOUNGRANA	V. HOHLER G. TROUVÉ D. KOEHLIN P. BERARD G. LE PALLEC	P. GRAILLE	J. COMBES - G. DANTIN – F. FRADET	
<b>Excusés</b>	D. BIANCHI – S. CARISEY - B. CARLIER B. DUROURE – C. HOULLIER – A. HYBOIS P. PAOLETTI – M. VISEUR	N. LATIMIER		D. BONIN – D. CHAVRIER T. ESTANGUET – E. GERAIN M. GERARD – X. JOURDAIN T. MOURAUD – R. PLANCHAIS JM PRONO – R. REQUENA	

**Nombre de votants : 17**

I	ACTUALITE	Responsable
Actualités	Point non traité au regard de la courte durée de ce Conseil Fédéral.	V. HOHLER

II	THEME	POUR DECISIONS	Responsable
1	Validation des comptes annuels de l'exercice clos 2015 ainsi que le budget prévisionnel 2016.	<p>Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2015, du rapport du commissaire aux comptes et du budget prévisionnel 2016.</p> <p>Les ressources s'établissent à 6 527 248 € avec un résultat positif de 31 390 € et des fonds propres à 1 455 852 €. La variation des ressources +200 000 € de 2014 à 2015 s'explique par une subvention supplémentaire de l'état exercée sur 2 avenants et la progression des titres et licences.</p> <p>Le budget prévisionnel 2016 intègre les tendances 2015 et les éléments de la convention d'objectifs signée en février pour un budget de 6 210 666 € et un résultat de 10 417 €.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Approbation du compte de résultat : à l'unanimité</i></li> <li>• <i>Approbation du budget prévisionnel : à l'unanimité</i></li> </ul> <p>Diffusé après validation à l'Assemblée générale 2015 du 02 avril 2016.</p>	G. Le Pallec
2	Politique tarifaire 2017.	<p>Proposition d'une augmentation tarifaire afin de financer l'accompagnement juridique des traités de fusion des comités régionaux en complément de l'aide de l'Etat.</p> <p>Après débats portant sur la nécessaire progression de nos fonds propres il est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• + 1 € pour les licences CC+</li> <li>• + 0,5 € pour les autres titres permanents</li> <li>• Le reste des tarifs sont inchangés</li> </ul> <p>Vote de la politique tarifaire : <i>15 pour, 2 abstentions</i></p> <p>Diffusé après validation à l'Assemblée générale 2015 du 02 avril 2016.</p>	G. Le Pallec

<b>3</b>	Ordre du jour de l'assemblée générale	<p>Suite à l'envoi d'un courrier co-signé de 14 comités régionaux, le Bureau Exécutif propose de retirer de l'ordre du jour de l'assemblée générale le vote sur l'évolution des statuts et règlement intérieur portant sur le schéma de gouvernance. La motivation des signataires de la requête porte sur le besoin d'avoir plus de temps pour analyser le dossier.</p> <p>La conclusion des échanges est d'accepter le retrait de ce vote de l'ordre du jour de l'assemblée générale sauf pour l'évolution des articles portant sur la parité qui sont une obligation légale par l'application de la loi d'aout 2014. De plus, il est proposé de consigner le capital des études, colloques et groupe de travail dans un livre blanc. En remarque un bon nombre des dispositions proposées sont des mises en conformité de nos statuts notamment vis-à-vis du code du sport et il y aura urgence à les prendre en compte.</p> <p>Vote sur la modification de l'ordre du jour pour le retrait du vote sur les statuts et règlements intérieurs à la réserve des articles sur la parité : <i>à l'unanimité</i></p>	
----------	---------------------------------------	--	--

III	THEME	POUR ETUDE	Responsable
<b>1</b>	Solution globale d'accompagnement des CRCK pour la fusion des régions.	<p>Suite aux différents retours des Assemblées Générales des Comités Régionaux, le BEx a souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement juridique pour la mise en place des traités de fusion des Comités Régionaux.</p> <p>Afin que le coût de la prestation juridique ne soit pas à la charge des CRCK concernés, le BEx a proposé une augmentation des licences permanentes 2017 (cf. décision et grille tarifaire 2017). Les montants générés par cette décision seront complétés par le budget du siège fédéral 2017. La prestation portera sur la validation juridique des traités de fusion, à l'issue d'un travail collaboratif entre le siège et les régions.</p> <p>Un mode opératoire sera proposé aux CRCK qui le souhaitent à l'issue de la décision de l'Assemblée Générale fédérale.</p>	V. Hohler
<b>2</b>	Questions écrites de l'Assemblée Générale fédérale.	Lecture des questions remontées au siège pour soumission à l'Assemblée Générale	

Vincent BLANCHET  
Président du Conseil Fédéral



Vincent HOHLER  
Président

